



Objectifs

A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable de mettre en application les consignes de sécurité inhérentes aux postes de travail en hauteur.



Organisation de la formation

Prérequis : Aucun

Public concerné : Personnes devant travailler sur des échafaudages, plates-formes élévatrices mobiles de personnels, échelles, escabeaux, etc.

Validation : Attestation de réussite

Méthodes pédagogiques

- Formation théorique et pratique en alternance
- Exposé interactif animé par un formateur spécialisé



Programme

Partie théorique :

- Définition d'un poste de travail en hauteur.
- Réglementation concernant le travail en hauteur.
- Caractéristiques et règles d'utilisation des :
 - Echelles et escabeaux,
 - Echafaudages,
 - Plateformes élévatrices.
- Equipements de protection individuelle contre les chutes.
- Consignes de sécurité.

Enseignements pratique :

- Mise en oeuvre des principes de sécurité sur un poste de travail en hauteur.

Notes :

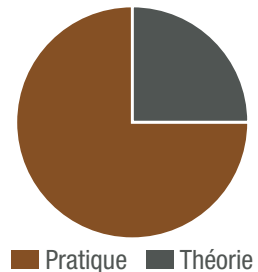
- Equipements à mettre à disposition par le client :
 - Equipements sur lesquels les stagiaires doivent être formés.
- Formation possible chez notre partenaire (AE CONSEIL), en centre équipé d'un échafaudage roulant.

TARIF

1200€ / Groupe

7 heures

4 à 12 participants



■ Pratique ■ Théorie